

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), André Pelletier, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Boucherville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 2 mai 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	3
État de la situation financière	4
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	42
Analyse des charges	54

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Boucherville

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Boucherville (« la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Boucherville au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Boucherville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A128132

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Brossard, le 2 mai 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	117 496 000	117 917 957	108 743 578
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 695 700	1 766 816	1 696 293
Quotes-parts	3			
Transferts	4	4 306 834	14 788 169	7 971 777
Services rendus	5	4 705 267	5 073 096	4 792 265
Imposition de droits	6	9 148 360	13 896 286	8 943 117
Amendes et pénalités	7	1 015 000	865 857	709 305
Revenus de placements de portefeuille	8	200 000	190 554	293 597
Autres revenus d'intérêts	9	246 500	325 799	111 843
Autres revenus	10	241 000	8 998 432	1 323 560
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	139 054 661	163 822 966	134 585 335
Charges				
Administration générale	14	20 469 414	21 809 356	21 188 598
Sécurité publique	15	23 956 042	23 313 196	23 007 133
Transport	16	36 088 452	35 859 287	34 810 839
Hygiène du milieu	17	21 360 737	22 513 863	20 784 897
Santé et bien-être	18	579 057	543 608	523 391
Aménagement, urbanisme et développement	19	6 014 694	7 078 858	6 253 397
Loisirs et culture	20	34 819 597	35 362 247	33 293 190
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	7 160 449	5 334 724	3 904 730
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	150 448 442	151 815 139	143 766 175
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(11 393 781)	12 007 827	(9 180 840)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		306 047 071	315 227 911
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		306 047 071	315 227 911
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		318 054 898	306 047 071

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	983 923	340 914
Débiteurs (note 5)	2	45 895 045	37 501 835
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	362 824	418 815
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	47 241 792	38 261 564
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	20 000 000	21 773 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	25 734 076	27 120 673
Revenus reportés (note 11)	12	977 738	328 650
Dette à long terme (note 12)	13	125 991 883	106 951 178
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	8 119 800	8 196 700
Autres passifs (note 14)	15	944 101	906 540
	16	181 767 598	165 276 741
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(134 525 806)	(127 015 177)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	451 704 992	432 125 524
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	470 231	491 520
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	405 481	445 204
	23	452 580 704	433 062 248
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	318 054 898	306 047 071
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	318 054 898	306 047 071
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	318 054 898	306 047 071
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(11 393 781)	12 007 827	(9 180 840)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	42 134 801)(	31 418 838)
Produit de cession	3		5 856 392	432 095
Amortissement	4		22 507 595	22 861 625
(Gain) perte sur cession	5		(5 808 654)	(137 106)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(19 579 468)	(8 262 224)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		21 289	(13 480)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		39 723	(229 924)
	13		61 012	(243 404)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(11 393 781)	(7 510 629)	(17 686 468)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(127 015 177)	(109 328 709)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(127 015 177)	(109 328 709)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(134 525 806)	(127 015 177)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	12 007 827	(9 180 840)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	22 507 595	22 861 625
Autres			
▪ Gain sur cession d'immobilisations	3.1	(5 808 654)	(137 106)
▪ Réduction de valeur de placement	3.2	49 494	71 663
▪ Charge de désactualisation	3.3		20 262
	4	28 756 262	13 635 604
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(8 393 210)	550 033
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(1 349 036)	3 436 269
Revenus reportés	8	649 088	64 267
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(76 900)	(107 000)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	21 289	(13 480)
Autres actifs non financiers	12	39 723	(229 924)
	13	19 647 216	17 335 769
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	42 134 801) (	30 932 560)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	5 856 392	432 095
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(36 278 409)	(30 500 465)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	95 535) (	136 518)
Remboursement ou cession	20	102 032	19 559
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	)
Cession	22		
	23	6 497	(116 959)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	41 642 000	20 381 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (	22 204 000) (	13 702 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(1 773 000)	7 226 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(397 295)	(35 023)
Autres			
▪	28.1		
	29	17 267 705	13 869 977
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	643 009	588 322
Solde déjà établi	31	340 914	(247 408)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	340 914	(247 408)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	983 923	340 914

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Boucherville (ci-après la « Ville ») est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q. 2003 chapitre 14), de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c.E-20.001) ainsi que du décret numéro 1214-2005 concernant l'Agglomération de Longueuil.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville de Boucherville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des passifs, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les passifs aux titres des sites contaminés et les contestations d'évaluation.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, pour lesquelles il existe une norme environnementale et que la contamination dépasse celle-ci, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Provision de contestation d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des constatations foncières et à des constatations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent à des sommes encaissées pour lesquelles les charges ou les dépenses en immobilisations n'ont pas été effectuées et que les stipulations ne sont pas rencontrées.

Le revenu reporté - Parcs et terrains de jeux est constitué de sommes d'argent reçues en vue d'acquérir ou d'aménager des terrains à ces fins suite à une exemption accordée à un promoteur d'un développement domiciliaire de son obligation de céder gratuitement des terrains à la Ville à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stock de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au coût selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes:

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	30 à 40 ans
Véhicules	10 à 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipements divers	10 à 20 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à la valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur le immobilisation est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut-être considérée ultérieurement.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et lorsqu'elles relèvent d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif, c'est-à-dire que la créance est exécutoire.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Le gain ou la perte sur cession d'actifs immobilisés est comptabilisé à la date de l'acte de transfert.

Les revenus de transferts sont constatés à l'état des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participe la municipalité est comptabilisé comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la municipalité sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'une dépense à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales:

-Frais d'assainissement des sites contaminés:

Un montant de 400 000\$ est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans, débutant en 2016.

-Subvention PIQM (volet 1.4) à recevoir en contrepartie du service de la dette de la quote-part annuelle de l'Agglomération de Longueuil.

Un montant de 1 497 992 \$ est amorti en fonction des versements de l'aide financière prévus jusqu'en 2037 dans le cadre d'un accord relais étant donné que les dépenses d'investissement ont été réalisées par l'Agglomération de Longueuil.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, contrairement aux exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public qui préconisent l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement des frais d'émission des emprunts à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif n'aurait pas d'incidence significative sur les résultats des activités ou sur la situation financière de la Ville.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant un fonds réservé ou celles touchant les excédents de fonctionnement affectés et non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges, mais des éléments de conciliation à des fins fiscales.

Excédent de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent dont l'utilisation est réservée par la Loi ou par des résolutions du conseil municipal à des fins précises.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Fonds réservés

Certaines sommes perçues doivent être affectées à des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques. L'utilisation de ces fonds est réservée notamment aux usages suivants:

Le fonds de roulement sert principalement au financement de dépenses en immobilisations. Le terme de remboursement de ces emprunts ne peut excéder 10 ans. L'utilisation du fonds de roulement est conditionnée par la politique de capitalisation qui définit ce qu'est une dépense en immobilisations.

Le fonds réservé - Assurance a été constitué pour pourvoir à l'indemnisation de dommages aux propriétés de la Ville et à celles dont elle a la responsabilité. Ce fonds servira également à indemniser des tiers pour tout dommage subi et relié à la responsabilité de la Ville.

Le fonds réservé - Élections a été constitué afin de pourvoir aux dépenses électorales tel que requis lors du processus électoral municipal.

Soldes disponibles de règlements fermés - Soldes excédentaires à des financements par emprunt de règlement d'emprunt qui sont versés annuellement lors de la fermeture des règlements d'emprunts. Ils doivent être réservés et utilisés selon les règles définies à l'article 8 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux*: le rachat par anticipation des obligations émises, le paiement des échéances annuelles de capital et d'intérêts. Si l'emprunt est entièrement remboursé, les sommes excédentaires sont versées au fonds général de la Ville.

3. Modification de méthodes comptables

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Le 1er janvier 2024, la Ville de Boucherville a adopté les normes suivantes :

Chapitre SP 3400, Revenus

Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation (nommées opérations avec contrepartie) et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation (nommées opérations sans contrepartie).

Chapitre SP 3160, Partenariats public-privé

Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par le gouvernement sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Ville de Boucherville en obtient le contrôle.

Note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés

Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas entraîné d'incidence sur les états financiers de la Ville

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	983 923	340 914
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	983 923	340 914
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	983 923	340 914
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	7		
	8	13 642 000	5 381 000

Note

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	9 289 539	5 988 416
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	31 674 753	26 013 827
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 256 031	4 241 153
Organismes municipaux	13		470
Autres			
▪ Cour Municipale	14.1	195 865	275 631
▪ Autres	14.2	478 857	982 338
	15	45 895 045	37 501 835
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	18 587 369	19 859 979
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	18 587 369	19 859 979
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	523 541	539 001
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	14 296 310	15 106 513
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	1 878 722	1 994 398
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	3 333	16 370
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 560 053	1 705 659
Autres ministères/organismes	26	13 936 335	7 190 887
	27	31 674 753	26 013 827

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	362 824	418 815
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	362 824	418 815
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Fonds de garantie de franchise collective (UMQ)

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire d'opérations de 5 000 000 \$ (25 000 000 \$ en 2023) portant intérêt au taux de base de 5.45 % au 31 décembre 2024 (7.20 % au 31 décembre 2023). La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit immobilisation de 28 000 000 \$ (0 \$ en 2023) portant intérêt au taux de base diminué de 0.50 % (4.95 % au 31 décembre 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	15 288 912	14 160 498
Salaires et avantages sociaux	44	2 820 178	2 300 833
Dépôts et retenues de garantie	45	3 744 796	5 527 042
Provision pour contestations d'évaluation	46		588 814
Autres			
▪ Min.Revenu du Québec	47.1	227 070	350 546
▪ Agence Revenu Canada	47.2	33 647	109 675
▪ Municipalités	47.3	921 489	2 031 204
▪ Intérêt dette long terme	47.4	1 948 998	1 355 224
▪ Alloc._départ-transition_Élus	47.5	748 986	696 837
	48	25 734 076	27 120 673

Note**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Subventions reportées	54.1	322 650	266 787
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	495 579	12 013
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Baux divers	62.1	159 509	49 850
	63	977 738	328 650

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,20	5,00	2025	2034	64	127 461 000	108 023 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	127 461 000	108 023 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(1 469 117)	(1 071 822)
					72	125 991 883	106 951 178

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		27 483 000			27 483 000
2026	74		19 337 000			19 337 000
2027	75		18 653 000			18 653 000
2028	76		13 039 000			13 039 000
2029	77		14 290 000			14 290 000
2030 et plus	78		34 659 000			34 659 000
	79		127 461 000			127 461 000
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	
	81		127 461 000			127 461 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(1 614 700)	(1 911 300)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(6 505 100)	(6 285 400)
	84	(8 119 800)	(8 196 700)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 156 200	1 099 900
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	309 100	342 400
Régimes à cotisations déterminées	87	878 517	815 854
Autres régimes (REER et autres)	88	10 828	10 216
Régimes de retraite des élus municipaux	89	79 785	80 196
	90	2 434 430	2 348 566

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	400 000	400 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	544 101	506 540
Autres			
▪	93.1		
	94	944 101	906 540
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	506 540	
Passifs engagés	96	20 261	486 278
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98	17 300	20 262
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	544 101	506 540

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la ville de Boucherville concernent le désamiantage des bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives à la présence de plomb dans certains bâtiments.

La ville détient des bâtiments patrimoniaux pour lesquels une obligation liée à la mise hors service est présentée aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour les travaux liés aux contaminations de plomb et d'amiante sont les suivantes:

	Désamiantage
Taux d'actualisation	2.00 %
Période d'actualisation	10 ans
Taux inflation	3.25 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	61 846 110	2 041 442	40 149	63 847 403
Eaux usées	102	144 953 984	3 977 473		148 931 457
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	242 833 876	11 903 131		254 737 007
Autres					
▪	104.1	99 596 623	6 955 403		106 552 026
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	93 942 580	3 519 095		97 461 675
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	7 221 028	870 312	416 297	7 675 043
Ameublement et équipement de bureau	109	4 309 107	192 282		4 501 389
Machinerie, outillage et équipement divers	110	9 890 330	879 597		10 769 927
Terrains	111	57 033 517	5 039 400		62 072 917
Autres	112				
	113	721 627 155	35 378 135	456 446	756 548 844
Immobilisations en cours	114	5 168 892	6 756 666		11 925 558
	115	726 796 047	42 134 801	456 446	768 474 402
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	29 222 016	1 599 289	40 149	30 781 156
Eaux usées	117	71 572 043	3 517 181		75 089 224
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	109 293 274	10 111 302		119 404 576
Autres					
▪	119.1	50 602 070	3 620 171		54 222 241
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	22 295 147	2 481 518	(3 772)	24 780 437
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	3 038 736	513 197	368 559	3 183 374
Ameublement et équipement de bureau	124	3 564 473	180 628		3 745 101
Machinerie, outillage et équipement divers	125	5 082 764	484 309	3 772	5 563 301
Autres	126				
	127	294 670 523	22 507 595	408 708	316 769 410
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	432 125 524			451 704 992
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪	143.1	405 481
Autres		445 204
▪	144.1	
	145	405 481
		445 204

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée par divers contrats jusqu'en 2029, à verser une somme totale de 101.1M\$.

Ces contrats concernent, en autres, la collecte et le transport des matières résiduelles et recyclables, le déneigement des rues, l'entretien ménager des bâtiments, la location de véhicules et d'équipement, de locaux d'entreposage, la fourniture d'asphalte routier, l'entretien et la réparation de lampadaires de rues, les services animaliers, l'achat de sel, les contrats avec des organismes locaux, etc. Ces montants incluent l'entente signée en 2024 en lien avec l'engagement de la Ville d'acquiescer de la Société en commandite Le Terroir de Boucherville des lots au plus tard en février 2026, le prix d'achat sera majoré de 5 % en fonction du moment où l'acquisition aura lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour pourvoir à ces engagements, les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025 :	57.5 M\$
2026 :	15.4 M\$
2027 :	9.9 M\$
2028 :	8.8 M\$
2029 :	8.5 M\$

20. Droits contractuels

La Ville recevra divers droits contractuels jusqu'en 2035 pour une somme totale minimum de 11 299 229\$.

Ces droits contractuels concernent différents baux et entente de redevance intervenus entre la Ville et des locataires en lien avec des espaces locatifs commerciaux, des tours de téléphonie, des terres agricoles ainsi que des panneaux d'affichage.

Les droits contractuels minimums à recevoir au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025 :	668 715 \$
2026 :	1 042 326 \$
2027 :	1 037 770 \$
2028 :	1 056 436 \$
2029 :	1 070 520 \$
2030-2035 :	6 423 462 \$

21. Passifs éventuels

s/o

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1	420 313	451 166
	149	420 313	451 166
	150	420 313	451 166

La Ville de Boucherville et d'autres villes fondatrices ont une entente avec Proanima.

Les villes fondatrices se sont engagées à pourvoir au remboursement de la dette à long terme pour une durée de 52 mois. Au 31 décembre 2024, le montant devant être assumé par la Ville est de 420 313 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les villes fondatrices ont aussi une option d'achat prioritaire de l'immeuble en cas de défaut de Services animaliers de la Rive-Sud. Le prix d'achat de l'immeuble correspondra au solde de l'hypothèque réparti au prorata de la population des villes fondatrices.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Taxation sur les surfaces minéralisées – immeubles non résidentiels

La Ville a reçu le 29 janvier 2024 une demande en nullité et en répétition de l'indu relativement au règlement imposant une taxe sur les surfaces minéralisées de certains immeubles non résidentiels. Le dossier est en cours et aucun impact comptable ni fiscal n'est enregistré au 31 décembre 2024.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

s/o

24. Redressement aux exercices antérieurs

s/o

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec le budget adopté par la Ville.

26. Instruments financiers

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Ville, est exposé (e) à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiel pour la Ville sont liés à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances ou pour demande de révision est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente l'exposition maximale de la Ville au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre 2024.

	2024	2023
Débiteurs		
Débiteurs non en souffrance	42 680 971	34 666 857
Débiteurs en souffrance		
Moins de 3 mois suivant la date de facturation	580 978	531 947
3 mois à moins de 6 mois suivant la date de facturation	770 081	712 315
6 mois à moins de 9 mois jours suivant la date de facturation	87 973	650 020
9 mois à moins de 12 mois suivant la date de facturation	985 550	360 280
1 an et plus suivant la date de facturation	1 313 033	1 119 417
Sous-total	3 737 615	3 373 979
Moins la provision pour créances douteuses	(523 541)	(539 001)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	45 895 045	37 501 835

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville de Boucherville éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Ville de Boucherville est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, la Ville de Boucherville effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MAMH au niveau de ses règlements d'emprunt pour ses projets d'investissement capitalisables. De plus, afin de prévenir toute forme de découvert bancaire, la Ville dispose d'une marge de crédit auprès de son institution financière. Cette forme de crédit peut être utilisée à titre de financement temporaire pour ses activités de fonctionnement ou d'investissement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le tableau suivant présente la balance chronologique des créditeurs incluant les taxes à la consommation au 31 décembre 2024.

	Emprunts temporaires	Créditeurs et charges à payer	Dettes à long terme	Autres passifs	Total
2024					
Moins d'un an	20 000 000\$	21 989 280\$	27 483 000\$		69 472 280\$
De 1 à 3 ans		3 744 796\$	51 029 000\$		54 773 796\$
De 4 à 5 ans			14 290 000\$		14 290 000\$
Plus de 5 ans			34 659 000\$	944 100\$	35 603 100\$
2023					
Moins d'un an	21 773 000\$	21 732 408\$	22 204 000\$		65 709 408\$
De 1 à 3 ans		5 388 265\$	59 990 000\$		65 378 265\$
De 4 à 5 ans			11 025 000\$		11 025 000\$
Plus de 5 ans			14 804 000\$	906 540\$	15 710 540\$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Considérant la nature de ses activités, la Ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	117 496 000	117 917 957		117 917 957	108 743 578
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 695 700	1 766 816		1 766 816	1 696 293
Quotes-parts	3					
Transferts	4	4 306 834	5 396 239		5 396 239	3 497 423
Services rendus	5	4 705 267	5 073 096		5 073 096	4 792 265
Imposition de droits	6	9 148 360	13 896 286		13 896 286	8 943 117
Amendes et pénalités	7	1 015 000	865 857		865 857	709 305
Revenus de placements de portefeuille	8	200 000	190 554		190 554	293 597
Autres revenus d'intérêts	9	246 500	325 799		325 799	111 843
Autres revenus	10	241 000	6 974 517		6 974 517	181 771
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	139 054 661	152 407 121		152 407 121	128 969 192
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		9 391 930		9 391 930	4 474 354
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17		74 485		74 485	657 879
Autres	18		1 949 430		1 949 430	483 910
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		11 415 845		11 415 845	5 616 143
	22	139 054 661	163 822 966		163 822 966	134 585 335
Charges						
Administration générale	23	21 184 116	21 481 002	328 354	21 809 356	21 188 598
Sécurité publique	24	23 956 042	23 313 196		23 313 196	23 007 133
Transport	25	25 860 239	24 267 786	11 591 501	35 859 287	34 810 839
Hygiène du milieu	26	16 583 486	17 034 229	5 479 634	22 513 863	20 784 897
Santé et bien-être	27	579 057	543 608		543 608	523 391
Aménagement, urbanisme et développement	28	5 984 636	7 039 289	39 569	7 078 858	6 253 397
Loisirs et culture	29	30 239 096	30 293 710	5 068 537	35 362 247	33 293 190
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	5 061 770	5 334 724		5 334 724	3 904 730
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	21 000 000	22 507 595	(22 507 595)		
	34	150 448 442	151 815 139		151 815 139	143 766 175
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(11 393 781)	12 007 827		12 007 827	(9 180 840)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(11 393 781)	12 007 827	(9 180 840)
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(11 415 845)	(5 616 143)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(11 393 781)	591 982	(14 796 983)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	21 000 000	22 507 595	22 861 625
Produit de cession	5		5 856 392	432 095
(Gain) perte sur cession	6		(5 808 654)	(137 106)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	21 000 000	22 555 333	23 156 614
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12	41 000	102 032	19 558
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	40 000	49 494	71 663
	15	81 000	151 526	91 221
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	6 793 776)	(6 489 389)	(6 595 681)
	18	(6 793 776)	(6 489 389)	(6 595 681)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	2 100 000)	(2 622 394)	(3 903 736)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		2 350 000	3 590 000
Excédent de fonctionnement affecté	21		450 354	1 240 000
Réserves financières et fonds réservés	22	941 854	(893 232)	(801 845)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	72 740	(40 694)	531 993
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(1 085 406)	(755 966)	656 412
	26	13 201 818	15 461 504	17 308 566
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 808 037	16 053 486	2 511 583

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	11 415 845	5 616 143
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	125 598)(	1 866 299)
Sécurité publique	3 (	)(	)
Transport	4 (	13 894 278)(	14 629 523)
Hygiène du milieu	5 (	9 418 533)(	8 239 977)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	6 375 381)(	207 110)
Loisirs et culture	8 (	12 321 011)(	6 475 929)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	42 134 801)(	31 418 838)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	150 087)(	136 518)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	27 200 000	13 780 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	2 622 394	3 903 736
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 565 495	1 500 000
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	1 576 000	1 351 000
	19	5 763 889	6 754 736
	20	(9 320 999)	(11 020 620)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 094 846	(5 404 477)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	27 755 874	27 423 256	25 899 552
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	7 189 680	6 742 243	6 426 697
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	29 731 368	28 430 269	26 869 719
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	3 972 015	4 675 697	3 022 333
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	1 089 755	659 027	882 397
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	58 943 519	59 150 931	56 189 560
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	448 531	827 255	377 387
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	21 000 000	22 507 595	22 861 625
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Subventions aux particuliers	21.1	247 700	1 364 832	1 155 258
▪ Mauvaises Créances recouvrées	21.2	30 000	(15 460)	9 984
▪ Variation Fonds UMQ	21.3	40 000	49 494	71 663
	22	150 448 442	151 815 139	143 766 175

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	18 241 628	5 039 789
Excédent de fonctionnement affecté	2	6 252 715	7 592 902
Réserves financières et fonds réservés	3	1 036 196	1 596 376
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	(584 870)) (	(544 176))
Financement des investissements en cours	5	(51 259 048)	(53 132 098)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	343 198 537	344 405 926
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	318 054 898	306 047 071

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	18 241 628	5 039 789
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	18 241 628	5 039 789

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Stabilisation de la dette	12.1	148 891	148 891
▪ Projets Structurants	12.2	83 646	862 506
▪ Fonds Vert	12.3	4 797 477	5 310 056
▪ Aménagement des berges	12.4	100 000	100 000
▪ Contestations-Éventualités	12.5	813 055	813 055
▪ Patrimoine	12.6	309 646	358 394
	13	6 252 715	7 592 902

Organismes contrôlés et partenariats¹

▪	14.1		
	15		
	16	6 252 715	7 592 902

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	62 363	758 657
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	43 576	43 576
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	309 414	214 246
Autres			
▪ Fonds réservés-Assurances	30.1	620 843	579 897
	31	1 036 196	1 596 376
	32	1 036 196	1 596 376

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	()	()
Autres	37	()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	()	()
	39	()	()
Assainissement des sites contaminés	40	(40 000)	(80 000)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41	(438 586)	(506 540)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	()	()
Autres			
▪ Entente Relais Agglomération	43.1	(1 063 456)	(1 130 716)
	44	(584 870)	(544 176)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45	()	()
Utilisation du fonds de roulement	46	()	()
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47	()	()
Utilisation du fonds de roulement	48	()	()
Autres			
▪	49.1	()	()
	50	()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51	()	()
Mesure relative à la COVID-19	52	()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	53	()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54	()	()
Autres			
▪	55.1	()	()
	56	()	()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62		
	63	(584 870)	(544 176)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	4 725 969	12 057 396
Investissements à financer	65 (	55 985 017)(	65 189 494)
	66	(51 259 048)	(53 132 098)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	451 704 992	432 125 524
Propriétés destinées à la revente	68		
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	362 824	418 815
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	452 067 816	432 544 339
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	452 067 816	432 544 339
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	125 991 883)(	106 951 178)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	1 469 117)(	1 071 822)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	18 587 369	19 859 979
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	4 352	24 608
	80 (	108 869 279)(	88 138 413)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)(	)
	82 (	108 869 279)(	88 138 413)
	83	343 198 537	344 405 926

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Boucherville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble de ses salariés cadres, cols bleus et employés de piscine est contributif.

La dernière évaluation actuarielle effectuée est en date du 31 décembre 2021.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(1 911 300)	(2 249 400)
Charge de l'exercice	4 (	1 156 200)(	1 099 900)
Cotisations versées par l'employeur	5	1 452 800	1 438 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(1 614 700)	(1 911 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	55 518 100	51 931 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	55 699 100)(	52 104 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(181 000)	(173 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(1 433 700)	(1 738 300)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(1 614 700)	(1 911 300)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(1 614 700)	(1 911 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	55 518 100	51 931 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	55 699 100)(	52 104 700)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	181 000)(	173 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	2 410 600	2 267 100
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	2 410 600	2 267 100
Cotisations salariales des employés	21 (	1 433 600)(	1 317 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	977 000	949 600
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(31 000)	(41 400)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	946 000	908 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	3 322 000	2 959 900
Rendement espéré des actifs	32 (	3 111 800)(	2 768 200)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	210 200	191 700
Charge de l'exercice	34	1 156 200	1 099 900
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	3 444 100	3 395 600
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	3 111 800)(	2 768 200)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	332 300	627 400
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	605 900	909 100
Prestations versées au cours de l'exercice	39	2 744 100	3 146 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	58 208 800	51 777 600
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	181 000	173 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	6 794 000	5 576 900
DMERCA du nouveau volet	45	17	17
DMERCA de l'ancien volet	46	12	12
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	27	27
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,40 %	6,40 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,40 %	6,40 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville offre à ses retraités et futurs retraités des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective) de type prestations déterminées. Ce régime comprend de l'assurance-vie, de l'assurance de soins santé et de l'assurance soins dentaires.

La répartition des prestations se fait au prorata des années de service avant 50 ans soit, la première date à laquelle le participant peut prendre sa retraite et devenir admissible à l'assurance durant la retraite. Pour les cadres, il s'agit de l'âge de la retraite sans réduction, soit 60 ans ou lorsque l'âge et les années de service atteignent 90 points selon le premier des deux événements.

De plus, pour les employés de la direction de la Ville de Boucherville, un régime d'appoint est offert. Ce régime couvre la rente découlant de la différence entre la rente qui serait pourvue par le régime de base sans l'application des limites fiscales et de la rente effectivement payable par ce régime.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (6 285 400)	(6 054 300)
Charge de l'exercice	56 (309 100)	(342 400)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 89 400	111 300
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (6 505 100)	(6 285 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (5 014 400)	(3 967 900)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (5 014 400)	(3 967 900)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (1 490 700)	(2 317 500)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (6 505 100)	(6 285 400)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (6 505 100)	(6 285 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (5 014 400)	(3 967 900)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (5 014 400)	(3 967 900)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	227 800	253 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72	227 800	253 500
Cotisations salariales des employés	73 (	)(	)
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(	)
	75	227 800	253 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(134 600)	(105 600)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	93 200	147 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	215 900	194 500
Rendement espéré des actifs	84 (	)(	)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	215 900	194 500
Charge de l'exercice	86	309 100	342 400
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(	)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	(692 200)	493 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91	89 400	111 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	17	17
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,30 %	5,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,00 %	4,80 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2040	2040
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 2

Description des régimes et autres renseignements

La Ville participe à un régime interemployeurs administré par la Ville de Longueuil relativement à ses employés cols blancs, soit le Régime de retraite des cols blancs salariés de la Ville de Longueuil. Ce régime est comptabilisé comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la dépense encourue au titre des avantages de retraite des employés concernés correspond aux seules cotisations devant être versées par la Ville de Boucherville à ce régime.

La Ville participe au Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers de municipalités (RPSMCM). Ce dernier est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distinct pour chaque employeur. Un tel régime constitue un régime interemployeurs. Par conséquent, il est considéré comme un régime à cotisations déterminées et la charge encourue correspond aux contributions payables durant l'exercice.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	8 485	10 049
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	870 032	805 805
	110	878 517	815 854

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

Il s'agit de contributions employeur versées à un REER individuel.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	10 828	10 216
Autres régimes	115		
	116	10 828	10 216

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'il étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telle qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	18 435	18 457
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	62 127	62 200
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	17 658	17 996
	121	79 785	80 196

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	97 766 000	98 231 076	95 565 176
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	97 766 000	98 231 076	95 565 176
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	5 774 000	5 827 068	5 797 046
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	5 192 000	5 181 325	4 726 472
Autres	16.1			
▪	17			
Centres d'urgence 9-1-1	18			
Service de la dette	19	2 560 000	2 652 843	2 588 647
Pouvoir général de taxation	20	6 134 000	5 958 024	
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22	19 660 000	19 619 260	13 112 165
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24	70 000	67 621	66 237
	25	70 000	67 621	66 237
	26	19 730 000	19 686 881	13 178 402
	27	117 496 000	117 917 957	108 743 578

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	232 000	246 400	232 726
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	29 500	29 447	29 447
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	99 000	102 380	98 988
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	435 300	474 754	435 248
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	795 800	852 981	796 409
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	898 800	912 651	898 778
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	1 100	1 184	1 106
Taxes d'affaires	38			
	39	899 900	913 835	899 884
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	1 695 700	1 766 816	1 696 293

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			101 175
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	16 833	27 936	16 365
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	389 293	374 843	440 305
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66	15 460	16 358	16 358
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	315 000	329 912	243 800
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			21 372
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			119 451
Promotion et développement économique	81			
Autres	82		675 531	467 827
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	162 241	337 075	239 246
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	239 639	242 154	231 399
Autres	85			
Réseau d'électricité	86			
	87	1 138 466	2 003 809	1 897 298

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94		3 950 212	2 069 762
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105		997 326	617 262
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107		2 321 317	1 285 823
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120		2 075 075	307 820
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123		48 000	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			193 687
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128		9 391 930	4 474 354

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			8 961
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	1 000 000	1 210 338	924 498
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	2 168 368	2 182 092	666 666
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	3 168 368	3 392 430	1 600 125
TOTAL DES TRANSFERTS	140	4 306 834	14 788 169	7 971 777

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile	148			
Autres	149	30 000	32 233	32 233
	150	30 000	32 233	32 233
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	30 000	32 233	32 233

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	621 734	669 537	841 417
	188	621 734	669 537	841 417
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	15 000	17 238	
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			14 884
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202	3 000	737	957
	203	18 000	17 975	15 841
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207	137 500	404 035	218 996
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208	1 300	1 070	1 287
Matières recyclables	209	17 600	28 207	
Autres	210		40 341	31 872
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213	3 500	3 089	5 059
	214	159 900	476 742	257 214

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	3 735 011	3 604 591	3 477 900
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	16 000	14 673	12 866
Autres	227	124 622	257 345	154 794
	228	3 875 633	3 876 609	3 645 560
Réseau d'électricité				
	229			
	230	4 675 267	5 040 863	4 760 032
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	4 705 267	5 073 096	4 792 265

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	448 360	467 611	389 171
Droits de mutation immobilière	233	8 700 000	13 428 675	8 553 946
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	9 148 360	13 896 286	8 943 117
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	1 015 000	865 857	709 305
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	200 000	190 554	293 597
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	246 500	325 799	111 843
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	30 000	5 808 654	137 106
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244		74 485	657 879
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247	76 000	2 006 182	44 665
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	135 000	1 109 111	483 910
	250	241 000	8 998 432	1 323 560
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Budget 2024	Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	1 312 176	1 330 016		1 330 016	1 360 024
Greffé et application de la loi	2	2 145 234	2 133 543		2 133 543	1 809 292
Gestion financière et administrative	3	6 889 221	6 273 097		6 273 097	5 601 026
Évaluation	4	1 038 968	963 845		963 845	999 008
Gestion du personnel	5	1 443 591	1 467 032		1 467 032	1 319 109
Autres						
▪	6.1	8 354 926	9 313 469	328 354	9 641 823	10 100 139
	7	21 184 116	21 481 002	328 354	21 809 356	21 188 598
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	16 551 233	15 810 123		15 810 123	15 914 647
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9	6 393 126	6 499 152		6 499 152	6 147 237
Autres	10					
Sécurité civile	11	33 377	16 749		16 749	61 325
Autres	12	978 306	987 172		987 172	883 924
	13	23 956 042	23 313 196		23 313 196	23 007 133
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	3 597 857	3 059 509	10 877 366	13 936 875	13 383 714
Enlèvement de la neige	15	6 103 732	5 066 475	27 292	5 093 767	5 203 299
Éclairage des rues	16	786 958	816 754	489 331	1 306 085	1 584 362
Circulation et stationnement	17	919 916	952 193	191 160	1 143 353	941 770
Transport collectif						
Transport en commun	18	14 451 776	14 372 855	6 352	14 379 207	13 697 694
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	25 860 239	24 267 786	11 591 501	35 859 287	34 810 839

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	2 634 202	2 939 130		2 939 130	2 251 545
Réseau de distribution de l'eau potable	24	2 529 650	1 885 926	1 678 749	3 564 675	4 138 962
Traitement des eaux usées	25	2 823 877	3 342 672	310 175	3 652 847	2 925 405
Réseaux d'égout	26	1 623 898	1 523 923	3 263 736	4 787 659	4 384 037
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	1 258 429	1 080 906	9 719	1 090 625	1 390 150
Élimination	28	1 371 290	1 337 357	16 041	1 353 398	1 334 589
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	1 012 790	1 260 569	65 035	1 325 604	1 220 370
Tri et conditionnement	30	75 072	8 946		8 946	72 137
Matières organiques						
Collecte et transport	31	1 377 293	664 157		664 157	1 218 032
Traitement	32	801 030	1 170 921		1 170 921	770 221
Matériaux secs	33	816 325	789 834		789 834	784 928
Autres	34					
Plan de gestion	35	203 630	985 246		985 246	144 322
Autres	36					
Cours d'eau	37			17 347	17 347	17 347
Protection de l'environnement	38	56 000	44 642	118 832	163 474	113 606
Autres	39					19 246
	40	16 583 486	17 034 229	5 479 634	22 513 863	20 784 897
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	579 057	543 608		543 608	523 391
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45	579 057	543 608		543 608	523 391

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	5 550 022	6 604 816		6 604 816	5 812 070
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47			39 569	39 569	32 724
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	314 370	332 487		332 487	302 605
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52	120 244	101 986		101 986	105 998
	53	5 984 636	7 039 289	39 569	7 078 858	6 253 397
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	174 561	100 974	180 891	281 865	229 791
Patinoires intérieures et extérieures	55	3 748 371	4 444 470	672 203	5 116 673	4 618 358
Piscines, plages et ports de plaisance	56	5 227 461	5 647 872	978 780	6 626 652	6 331 008
Parcs et terrains de jeux	57	11 950 262	11 636 516	2 553 243	14 189 759	13 163 782
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60	187 900	195 286		195 286	155 163
	61	21 288 555	22 025 118	4 385 117	26 410 235	24 498 102
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	5 862 485	5 335 197	472 731	5 807 928	5 563 106
Bibliothèques	63	3 033 568	2 883 146	178 163	3 061 309	3 036 882
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64	54 488	50 249	26 562	76 811	190 839
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66			5 964	5 964	4 261
	67	8 950 541	8 268 592	683 420	8 952 012	8 795 088
	68	30 239 096	30 293 710	5 068 537	35 362 247	33 293 190

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	3 696 805	4 405 291		4 405 291	2 778 545
Autres frais	71	275 210	270 406		270 406	243 788
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72	423 000	426 100		426 100	386 200
Autres	73	666 755	232 927		232 927	496 197
	74	5 061 770	5 334 724		5 334 724	3 904 730
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	21 000 000	22 507 595 (	22 507 595)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	2 438 109	2 883 956
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	4 316 565	4 061 819
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	12 374 437	12 146 645
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 593 742	1 473 154
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	2 049 591	2 948 738
Autres infrastructures	11	3 077 452	907 242
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	364 112	1 172 185
Édifices communautaires et récréatifs	14	8 098 585	2 715 060
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	919 454	1 502 498
Ameublement et équipement de bureau	18	80 065	860 189
Machinerie, outillage et équipement divers	19	301 695	709 004
Terrains	20	6 520 994	38 348
Autres	21		
	22	42 134 801	31 418 838

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	2 438 109	2 883 956
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	4 316 565	4 061 819
Autres infrastructures	5	19 095 222	17 475 779
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	16 284 905	6 997 284
	12	42 134 801	31 418 838

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	148 892			148 892
Réserves financières et fonds réservés	3	43 576			43 576
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	15 560 825	4 396 831	3 262 384	16 695 272
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	72 409 728	36 445 169	16 869 006	91 985 891
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	88 163 021	40 842 000	20 131 390	108 873 631
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	19 859 979	800 000	2 072 610	18 587 369
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	19 859 979	800 000	2 072 610	18 587 369
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	19 859 979	800 000	2 072 610	18 587 369
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	19 859 979	800 000	2 072 610	18 587 369
	19	108 023 000	41 642 000	22 204 000	127 461 000
Dette en cours de refinancement	20 (	)			)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	108 023 000	41 642 000	22 204 000	127 461 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	127 461 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	55 985 017
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	192 468
Débiteurs	8	18 587 369
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	164 666 180
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	
Endettement net à long terme	14	164 666 180
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	1 170 204
Autres organismes	17	9 900 000
Endettement total net à long terme	18	175 736 384
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	47 182 197
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	1 063 456
	21	46 118 741
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	221 855 125
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	807 387	765 464	776 334
Évaluation	2	1 038 968	963 845	999 008
Autres	3	9 270 448	9 324 248	8 959 386
Sécurité publique				
Police	4	16 551 233	15 810 123	15 914 647
Sécurité incendie	5	6 393 126	6 499 152	6 147 237
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	14 451 777	14 372 855	13 687 147
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	5 699 092	6 443 293	5 198 554
Matières résiduelles	12	3 063 667	3 307 058	2 945 834
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	557 057	523 924	523 391
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	214 847	302 452	206 584
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	364 614	370 854	340 969
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	531 303	467 663	490 469
Réseau d'électricité				
	24			
	25	58 943 519	59 150 931	56 189 560

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	42 134 801	31 418 838
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	42 134 801	31 418 838

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	49,66	33,75	92 156,00	6 671 806	922 901	7 594 707
Professionnels	2						
Cols blancs	3	170,37	33,75	313 951,00	11 681 008	1 463 740	13 144 748
Cols bleus	4	110,23	40,00	216 133,00	8 381 215	4 121 236	12 502 451
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	330,26		622 240,00	26 734 029	6 507 877	33 241 906
Élus	9	9,00			689 227	234 366	923 593
	10	339,26			27 423 256	6 742 243	34 165 499

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	369 739	997 326		5 104	1 372 169
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5		2 321 316		16 358	2 337 674
Autres	6	5 005 038	3 950 213		2 123 075	11 078 326
	7	5 374 777	7 268 855		2 144 537	14 788 169

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	1 080 916	1 097 986
	4	1 080 916	1 097 986
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 772 885	965 960
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15	276 981	214 477
	16	2 049 866	1 180 437
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	233	200
Réseau de distribution de l'eau potable	18	298 750	203 437
Traitement des eaux usées	19	15 303	14 976
Réseaux d'égout	20	483 702	340 242
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24	2 610	2 593
Protection de l'environnement	25	41 511	12 119
Autres	26		
	27	842 109	573 567
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	150 760	101 380
Rénovation urbaine	34	3 131	3 110
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	153 891	104 490
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	1 207 138	947 411
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	804	839
Autres	40		
	41	1 207 942	948 250
Réseau d'électricité			
	42		
	43	5 334 724	3 904 730

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Jean Martel	1.1	Maire	122 581	19 422	35 597	
Raouf Absi	1.2	Conseiller	43 625	19 422		
Anne Barabé	1.3	Conseiller	42 147	19 422	4 260	
Josée Bissonnette	1.4	Conseiller	46 126	19 422		
Isabelle Bleau	1.5	Conseiller	50 170	19 422		
Jacqueline Boubane	1.6	Conseiller	40 626	19 422	440	
François Desmarais	1.7	Conseiller	45 469	19 422		
Magalie Queval	1.8	Conseiller	35 514	19 422		
Lise Roy	1.9	Conseiller	39 159	19 422	14 516	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 4 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ 483 566 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ 4 630 734 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

82 _____

b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

85 _____ 230918-49

b) Date d'adoption de la résolution

86 _____ 2023-09-18

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

87 _____ 1

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

88 _____ 2

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)

89 _____ 3

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)

90 _____ 1

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)

91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)

92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)

93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)

94 _____ 4 465

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

95 _____ 2 462

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

96 _____ 1

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☒
☐

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI

NON

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

☐☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

☐☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☐ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☐ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☐ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-02 09:29

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	139 054 661	152 407 121	128 969 192
Investissement	2		11 415 845	5 616 143
	3	139 054 661	163 822 966	134 585 335
Charges	4	150 448 442	151 815 139	143 766 175
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(11 393 781)	12 007 827	(9 180 840)
Moins : revenus d'investissement	6 (	)(	11 415 845)(	5 616 143)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(11 393 781)	591 982	(14 796 983)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	21 000 000	22 507 595	22 861 625
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (	6 793 776)(	6 489 389)(	6 595 681)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	2 100 000)(	2 622 394)(	3 903 736)
Excédent (déficit) accumulé	12	1 014 594	1 866 428	4 560 148
Autres éléments de conciliation	13	81 000	199 264	386 210
	14	13 201 818	15 461 504	17 308 566
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 808 037	16 053 486	2 511 583

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	983 923	340 914
Débiteurs	2	45 895 045	37 501 835
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4	362 824	418 815
Autres	5		
	6	47 241 792	38 261 564
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8	20 000 000	21 773 000
Créditeurs et charges à payer	9	25 734 076	27 120 673
Revenus reportés	10	977 738	328 650
Dette à long terme	11	125 991 883	106 951 178
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	8 119 800	8 196 700
Autres	13	944 101	906 540
	14	181 767 598	165 276 741
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(134 525 806)	(127 015 177)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	451 704 992	432 125 524
Autres	17	875 712	936 724
	18	452 580 704	433 062 248
Excédent (déficit) accumulé	19	318 054 898	306 047 071

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ **AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	18 241 628	5 039 789
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Stabilisation de la dette	2.1	148 891	148 891
▪ Projets Structurants	2.2	83 646	862 506
▪ Fonds Vert	2.3	4 797 477	5 310 056
▪ Aménagement des berges	2.4	100 000	100 000
▪ Contestations-Éventualités	2.5	813 055	813 055
▪ Patrimoine	2.6	309 646	358 394
	3	6 252 715	7 592 902
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	62 363	758 657
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	43 576	43 576
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	309 414	214 246
Autres			
▪ Fonds réservés-Assurances	10.1	620 843	579 897
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11 (	(584 870))	(544 176))
Financement des investissements en cours	12	(51 259 048)	(53 132 098)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	343 198 537	344 405 926
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	318 054 898	306 047 071

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	164 666 180
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	221 855 125

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	192 468	192 468
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	91 985 891	72 409 728
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	16 695 272	15 560 825
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	18 587 369	19 859 979
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	127 461 000	108 023 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Budget	Réalisations
Fonctionnement			
Taxes	12	117 496 000	117 917 957
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 695 700	1 696 293
Quotes-parts	14		
Transferts	15	4 306 834	5 396 239
Services rendus	16	4 705 267	5 073 096
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	10 363 360	14 952 697
Autres	18	487 500	7 300 316
	19	139 054 661	152 407 121
Investissement			
Taxes	20		
Quotes-parts	21		
Transferts	22		9 391 930
Autres	23		2 023 915
	24		11 415 845
	25	139 054 661	163 822 966

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	21 184 116	21 481 002	328 354	21 809 356	21 188 598
Sécurité publique						
Police	2	16 551 233	15 810 123		15 810 123	15 914 647
Sécurité incendie	3	6 393 126	6 499 152		6 499 152	6 147 237
Autres	4	1 011 683	1 003 921		1 003 921	945 249
Transport						
Réseau routier	5	11 408 463	9 894 931	11 585 149	21 480 080	21 113 145
Transport collectif	6	14 451 776	14 372 855	6 352	14 379 207	13 697 694
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	9 611 627	9 691 651	5 252 660	14 944 311	13 699 949
Matières résiduelles	9	6 915 859	7 297 936	90 795	7 388 731	6 934 749
Autres	10	56 000	44 642	136 179	180 821	150 199
Santé et bien-être	11	579 057	543 608		543 608	523 391
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	5 550 022	6 604 816		6 604 816	5 812 070
Promotion et développement économique	13	314 370	332 487		332 487	302 605
Autres	14	120 244	101 986	39 569	141 555	138 722
Loisirs et culture	15	30 239 096	30 293 710	5 068 537	35 362 247	33 293 190
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	5 061 770	5 334 724		5 334 724	3 904 730
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	129 448 442	129 307 544	22 507 595	151 815 139	143 766 175
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	21 000 000	22 507 595 (	22 507 595)		
	21	150 448 442	151 815 139		151 815 139	143 766 175

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	11 415 845	5 616 143
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	42 134 801)(	31 418 838)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	150 087)(	136 518)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	27 200 000	13 780 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	2 622 394	3 903 736
Excédent accumulé	6	3 141 495	2 851 000
	7	(9 320 999)	(11 020 620)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	2 094 846	(5 404 477)

Extrait du rapport financier, page S14